

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport confirme des investissements de l'ordre de 25 M\$ pour l'agrandissement des écoles Marie-Rivier et Sacré-Cœur (secteur Iberville)

L'agrandissement de l'école Sacré-Cœur (secteur Iberville) permettra l'ajout de 12 classes et d'autres locaux alors que la superficie de l'école Marie-Rivier doublera

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 25 août 2016 – C'est avec surprise et plaisir que le personnel de l'école Marie-Rivier a célébré aujourd'hui sa rentrée en compagnie de monsieur Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, également ministre de la Famille et ministre pour la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeline et de madame Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la Jeunesse et aux Saines habitudes de vie et ministre responsable de la Montérégie.

De nombreux invités étaient présents pour souligner cette annonce très attendue : la confirmation de l'agrandissement des écoles Marie-Rivier et Sacré-Cœur (secteur Iberville). Au total, c'est 25 M\$ qui seront investis dans les projets d'agrandissement à la CSDHR : 7,05 M\$ pour l'école Sacré-Cœur et 17,94 M\$ pour l'école Marie-Rivier.

« Nous remercions le gouvernement du Québec et nous nous réjouissons de cet apport qui permettra aux élèves de pouvoir apprendre et grandir dans un environnement davantage en mesure de soutenir leur parcours et de favoriser leur réussite », a déclaré la présidente, madame Andrée Bouchard.

L'école Sacré-Cœur a atteint son maximum de potentiel d'accueil alors que les besoins augmentent sans cesse. L'agrandissement permettra l'ajout de 12 classes, d'un local d'informatique, d'un local polyvalent, de locaux pour les services de garde et de locaux connexes. À Marie-Rivier, il s'agira plutôt d'une augmentation de la surface disponible pour les élèves et de la mise aux normes du bâtiment.

L'équipe du Service des ressources matérielles a d'ailleurs préparé les plans et devis et prévoit lancer les appels d'offres sous peu afin que les projets puissent débiter le plus tôt possible.

Les travaux s'échelonnent sur les deux prochaines années à l'école Marie-Rivier, et sur la prochaine année pour l'école Sacré-Cœur. Les travaux devraient être complétés à temps pour la prochaine rentrée de 2017-2018.

« Ces changements sont plus que nécessaires et constituent une mesure bien tangible pour améliorer le bien-être de nos élèves et de notre personnel », a conclu la présidente.



De gauche à droite : **Dominique Lachapelle**, directrice générale adjointe, **François Lafortune**, directeur général adjoint, **Andrée Bouchard**, présidente, **Rose-Marie Joanis**, directrice de l'école Sacré-Cœur, **Sébastien Proulx**, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine, **Jean-Pierre Béliveau**, directeur de l'école Marie-Rivier, **Lucie Charlebois**, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la Jeunesse et aux Saines habitudes de vie et ministre responsable de la Montérégie et **Pierre Hamelin**, commissaire-parent et président du conseil d'établissement de l'école Marie-Rivier.

— 30 —

À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

La Commission scolaire des Hautes-Rivières figure parmi les organisations de services publics les plus performantes. Elle accueille plus de 20 000 élèves jeunes et adultes répartis sur un territoire de 1 468 kilomètres carrés, couvrant 23 municipalités et 3 MRC. La CSDHR compte près de 2 500 employés qui ont à cœur d'offrir des services de grande qualité. Son parc immobilier se compose d'un centre administratif de services et de 46 établissements d'enseignement dont 36 écoles primaires, 1 école à vocation particulière, 7 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle, 1 centre de formation aux adultes. Plus de 90 % de son personnel œuvre auprès des élèves, dont plus de 1 500 enseignants et professionnels. Le personnel de soutien (concierges, secrétaires, techniciens ou techniciennes en éducation spécialisée, personnel du service de garde, etc.) fournit un appui essentiel au personnel enseignant et professionnel afin d'offrir nos services d'éducation à tous nos élèves. La Commission scolaire des Hautes-Rivières est un acteur incontournable au plan du développement économique en Montérégie, et l'un des plus importants employeurs de la région. Pour en savoir plus, visitez le csdhr.qc.ca.

Source :

Julie Brassard

Conseillère en communication
Commission scolaire des Hautes-Rivières
Service du secrétariat général et des communications
Téléphone : 450 359-6411, poste 7229 | Portable : 514 946-2223
julie.brassard@csdhr.qc.ca - Pour plus d'information, visitez le csdhr.qc.ca